

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



BURKINA FASO

La Patrie ou Mort, Nous vaincrons

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

UFR/Sciences de la Santé (UFR/SDS)

N° 2025...2.5.8.....MESRI/SG/UJKZ

08 SEPT 2025

APPEL A CANDIDATURE

pour les inscriptions au Diplôme Interuniversitaire de chirurgie Réparatrice
Vulvovaginale et Intime (DIU-CRVVI) au département de Gynécologie
Obstétrique de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé
(UFR-SDS) de l'Université Joseph KI ZERBO, Année Académique 2025-2026

Le président de l'Université Joseph KI ZERBO porte à la connaissance des étudiants et du public anglophone et francophone qu'il est lancé, au titre de l'année 2025-2026, un appel à candidature pour les inscriptions au Diplôme Interuniversitaire de Chirurgie Réparatrice vulvovaginale et Intime (DIU-CRVVI). Cette formation est réalisée au sein de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé (UFR-SDS)

Peuvent être autorisés à s'inscrire au DIU-CIVVR :

- les internes des hôpitaux en titre ;
- les étudiants admis au concours de l'Examen Classant National (ECN) ;
- les médecins gynécologues obstétriciens ;
- les médecins spécialistes en chirurgie ;
- les étudiants régulièrement inscrits en diplôme d'étude spécialisées (DES) de gynécologie obstétrique à compter de la troisième année ;
- les médecins généralistes formés en chirurgie essentielle ;
- les professionnels de santé étrangers justifiant du même niveau d'études.

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- une photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif en tenant lieu ;
- une photocopie légalisée des diplômes universitaires et ou professionnel du candidat ;
- un certificat médical attestant de la bonne santé physique et mentale du candidat ;
- un curriculum vitae ;
- quatre (4) photos d'identité ;

- un engagement à s'acquitter des droits d'inscription et de formation dans les délais impartis ;
- la preuve de l'accord de financement s'il y a lieu.

L'admission se fait sur examen des dossiers de candidature par un jury de sélection. La formation se déroule en trois temps : une phase théorique, une phase pratique faite de travaux dirigés et la pratique documentée avec au moins cinq cas.

Les dossiers complets sont à déposer en ligne sur la plateforme CampusFaso à l'adresse [https://www. Campusfaso.bf](https://www.Campusfaso.bf) jusqu'au **30 Octobre 2025 à 23h59**. A cet effet, les candidats doivent se rendre sur le site de l'adresse [https://www. Campusfaso.bf](https://www.Campusfaso.bf) dans la rubrique candidature en vue de créer un compte sur la plateforme pour obtenir un Identifiant National d'Etudiant (INE) et déposer leur dossier sur la plateforme. La sélection des candidats est réalisée par le comité pédagogique du DIU. Vingt (20) candidats au maximum pourront être admis. Les candidats seront individuellement informés des résultats du processus de recrutement au plus tard le **15 Novembre 2025**.

La phase des cours théoriques est prévue du 09 au 14 février 2026 et celle de la pratique du 16 au 28 mars 2026.

Les montants annuels des frais d'inscription et de formation pour l'obtention du DIU sont fixés ainsi qu'il suit :

Frais annuels d'inscription payables en une seule tranche

- Nationaux et zone UEMOA : 51 500 CFA
- Zone hors UEMOA : 252 000 FCFA

Frais annuels de formation payables en une ou deux ou trois tranches

- Paiement individuel pour les DES : 100 000 FCFA
- Paiement individuel pour les non DES : 500 000 FCFA
- Paiement institutionnel : 500 000 FCFA

Ouagadougou, le

Pour le Président et par délégation,
le Vice-Président chargé des Enseignements
et Innovations Pédagogiques



Dr Bernard ZOUMA

Maître de Conférences

Chevalier de l'ordre des Palmes Académiques

Ampliations :

- UFR-SDS
- VP-EIP
- DAOI
- DSI/ Point focal
- AC
- Large diffusion